



## DOSSIER D'INSCRIPTION 2023-2024



**Adresse :** 21 RUE DU COMTE DE FLANDRE B.P. 70039 - 59791 GRANDE SYNTHÉ CEDEX

**Téléphone :** 03.28.21.24.66 - **Télécopie :** 03.28.29.18.78.

**Courrier électronique :** Ce.0595782p@ac-lille.fr

**Site internet :** <http://www.collegedumoulin.fr>



### Calendrier des inscriptions



- **Mardi 2 Mai 2023** : Date limite de dépôt des dossiers  
→ (Formulaire en ligne sur le site du collège)
- **Vendredi 5 Mai 2023 de 14h à 17h** : Test de sélection

## **L'Organisation de la section**

### **1) Composition de la section :**

- 50 élèves au maximum ventilés dans les classes de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> du collège. Les élèves d'un même niveau de classe seront regroupés dans la même classe.

**A noter que tout engagement en section sportive se fait obligatoirement pour l'année scolaire entière.**

### **2) Emploi du temps :**

- Les entraînements RUGBY sont intégrés dans l'emploi du temps de la journée.

- En plus viennent se rajouter les compétitions du mercredi après-midi.

- Dès lors qu'un élève est dispensé de manière totale, des cours de soutien, de l'aide aux devoirs peuvent être mis en place, cela signifie qu'il peut y avoir une adaptation des séances de RUGBY en cas d'inaptitude partielle ou totale.

### **3) L'encadrement pédagogique :**

Les élèves doivent suivre normalement les cours, et sont regroupés pour les entraînements de Rugby.

M. PIT, professeur certifié d'EPS ainsi que M. DECARSIN Megan (entraîneur diplômé fédéral de rugby), ont la responsabilité des entraînements et du fonctionnement de la section sportive.

M. PIT établit une étroite coordination avec les parents, les professeurs et l'administration afin de suivre individuellement le comportement de l'élève durant son temps d'appartenance à la section.

### **4) Équipements et matériel :**

Les infrastructures et le matériel permettant la pratique est fourni par le club de l'OGS Rugby pour les entraînements.

A noter que des casques de protection, propriétés de la section sportive rugby, sont également mis à la disposition de chaque élève durant les séances.

Concernant les matchs, la tenue complète (maillot, short, chaussettes) à l'effigie du collège, les ballons, les casques ainsi que les gourdes sont fournis par le collège.

Par ailleurs, tout élève licencié au club de l'OGS Rugby (École de Rugby) ou du RUDL pourra prétendre au paiement de sa cotisation de licence au sein du club par l'intermédiaire de la section Rugby.

### **5) Évaluation des résultats :**

L'évaluation est trimestrielle et apparaît sur les bulletins scolaires au même titre que les autres disciplines. Une note est portée sur le bulletin et compte pour la moyenne générale.

**Elle porte sur : l'assiduité et la volonté de progresser, les résultats en compétition, les progrès réalisés.**